

COGNAC ADET ADET SEWARD COGNAC

LE JOURNAL

CHAMPAGNE AYALA

LE NUMÉRO : 25 c. (N° 12475)

PARIS, 100, RUE DE RICHELIEU

LUNDI 13 DÉCEMBRE 1926

L'accord est fait à Genève

L'Allemagne va faire de nouvelles propositions La conférence des Ambassadeurs en sera saisie

LA COMMISSION DE CONTROLE MILITAIRE SERA RAPPELÉE LE 31 JANVIER

Si les propositions allemandes sont jugées insuffisantes la Société des Nations arbitrerait

Voici le texte de l'accord conclu à Genève :

- 1° La discussion diplomatique sur la question des fortifications et la question du matériel de guerre sera continuée devant la conférence des ambassadeurs. De nouvelles propositions seront faites en vue d'aider au progrès de la discussion et d'en faciliter la conclusion ; 2° En attendant qu'une solution intervienne tous les travaux de fortification dont il s'agit cesseront, sans préjudice du droit des parties de maintenir chacune son point de vue juridique ; 3° La commission militaire interalliée de contrôle sera retirée d'Allemagne à la date du 31 janvier 1927 et à partir de cette date l'article 213 du traité de paix aura son application dans les conditions arrêtées par le conseil de la Société des Nations ; 4° Si, à cette date, et contre tout espoir, les dites questions n'avaient pas pu recevoir leur solution amiable, elles seront portées devant le conseil de la Société des Nations ; 5° Pour toutes les questions d'exécution concernant les solutions intervenues ou à intervenir, chacun des gouvernements représentés à la conférence des ambassadeurs pourra attacher à son ambassade à Berlin un expert technique qui aura qualité pour s'entendre avec les autorités compétentes allemandes.

L'épisode du désarmement de l'Allemagne a la conclusion que l'on pouvait prévoir : la méthode de Locarno l'emporte. Pouvait-il en être autrement ? On ne revient pas en arrière. Un compromis, fait de concessions mutuelles, atténué ce qu'il y aurait eu à voir de trop accusé dans la transition du régime de Versailles, qui s'efface de plus en plus dans

trôle futur, que certains veulent considérer comme purement théorique, aurait à démontrer son efficacité. Il se trouverait mis à l'épreuve. En effet, le conseil de la Société des Nations ne pourrait prendre une autre décision que celle de mettre en application le mécanisme d'investigation adopté par l'Assemblée de Genève.

Donc, d'après le règlement adopté le 11 décembre à Genève, une commission d'enquête serait constituée sous la présidence du général Baratier, désigné pour diriger les investigations éventuelles en Allemagne. Le comité présenterait un rapport au conseil de la Société des Nations.

Alors, deux hypothèses : 1° Le conseil adopte à l'unanimité les conclusions de l'enquête. L'Allemagne s'y conforme naturellement puisqu'elle fait partie du conseil ; 2° L'unanimité ne peut se faire au conseil. Alors le cas devient très embarrassant. On avait dit que l'accord de Genève prévoyait dans cette hypothèse recours à l'arbitrage. Le texte officiel n'en parle pas. Cela ne signifie pas que la combinaison est abandonnée. Cela indique cependant qu'on a tenu à la garder en réserve jusqu'au moment où l'éventualité se présenterait.

A partir du 1er février la procédure normale de la Société des Nations entre en vigueur. Jusqu'à cette date, nous sommes en régime de transition. Nous ne sommes plus dans le statut de Versailles, car la commission Walsh, supprimée théoriquement en date du 31 janvier, disparaît en fait tout de suite. Elle est remplacée par un officier désigné par chaque puissance pour servir d'agent de liaison jusqu'au 1er février. Ce point est capital car il interdit tout retour en arrière.

Quand le régime normal jouera l'Allemagne sera libre de toute surveillance. Une investigation ne pourra se produire que si deux conditions sont réalisées. Il faudra d'abord une plainte motivée d'un

Etat. Il faudra ensuite que cette plainte soit jugée légitime par une décision du conseil de la Société des Nations, statuant à la majorité, en vertu de l'article 213. L'investigation devra se faire suivant le règlement du 15 mars 1925, amendé par le commentaire explicatif que le conseil a adopté le 11 décembre en vue de donner satisfaction aux réclamations allemandes.

Il reste à régler un point très important : le statut de la zone démilitarisée du Rhin. On a beaucoup discuté le point de savoir si le traité de Versailles permet d'instituer une surveillance permanente de cette zone. Le conseil de Genève a conclu par la négative. Mais il n'a pas écarté pour cela l'idée d'une surveillance permanente. Il a admis que les signataires du pacte rhénan pourraient, par des conventions spéciales, créer un organisme particulier de surveillance. Les négociations de Genève ont même envisagé la possibilité de lier l'institution de ce contrôle à l'évacuation anticipée de la Rhénanie. C'est à ce point de vue peut-être que la crise qui s'achève marque, de la manière la plus décisive, l'effacement du régime de Versailles devant la politique de Locarno.

Saint-Brice.

Le général Baratier

Le général Paul-Joseph-Auguste Baratier qui prend la présidence de la commission d'investigation à la place du général Desticker — et qu'il ne faut pas confondre avec le héros de Fachoda, décédé pendant la guerre — est né le 11 décembre 1870 à Montpellier. Il sortit de l'École polytechnique dans l'artillerie. Il fut fait colonel en septembre 1919 et général de brigade le 10 novembre 1925.

Le général Baratier commandait en dernier lieu l'artillerie au 8e corps d'armée, à Bourges. Il est commandeur de la Légion d'honneur.

EN 3e PAGE : L'impression à Berlin.

LES MOBILES OBSCURS DU DRAME DE MONDREPUIS

MONDREPUIS, 12 décembre. (De notre envoyé spécial.) — Si l'on excepte la demi-douzaine de maisons tassées contre l'église, dont le clocher roux se profile sur la noire vallée, le village de Mondrepus est constitué par des fermes, éloignées de plusieurs centaines de mètres les unes des autres. Il y en a au bord des chemins creux et le long de la route qui va vers La Capelle. Elles sont toutes pareilles, avec leur cour silencieuse où picorent les poules, leurs toits d'ardoise qui luisent sous la brume sempiternelle du Nord et leurs murs en pierres meulières verdies d'humidité. A l'entour, les prés d'un vert mouillé valloignent doucement ; des ruisseaux se devinent dans l'herbe ; ce sont les pâtures que des bêtes de buissons courent rigoureusement, nettement, comme un quadrillage noir sur un drap vert.

Car la terre de la Thiérache est si bonne et si grasse, les vaches noires et rousses y broutent une herbe si juteuse, qu'on ne saurait de voisin à voisin, s'en montrer prodigue, en sorte que l'on s'est demandé si, à la base de l'affaire criminelle qui passionne les villageois de Mondrepus, il n'y avait pas quelque « âme, née de l'amour cupide du paysan pour cette terre ; ou bien le fermier Chorot, sur qui pèse l'accusation d'avoir assassiné son fils Gilbert, est-il la victime d'une de ces sournoises jalousies de village, engendrées parfois par un propos de cabaret, après un bon marché.

Il n'y paraît point. L'hospitalité que dans les fermes de Mondrepus, on nourrit contre Fernand Chorot, est causée surtout par l'infamante accusation qui l'accable, et un peu par la caractère violent de ce quinquagénaire volé et maigrichon, que l'on voyait, presque chaque soir, au haut des bords du terrain, se silhouetter contre le ciel morne, son fusil de chasse à la bretelle et sifflant ses chiens.

Mais nul n'en voudrait à son bien, nuit heurtée de belle terre et une ferme, soit un capital de cent mille francs, cela n'est pas rare ici.

Le voisin accusateur Au reste, l'homme qui l'exécra le plus, c'est son voisin Leclercq, celui dans la pâture de qui on trouva le cadavre de Gilbert Chorot, et qui déclencha l'affaire en révélant la terrible confidence que lui avait faite Pierre Ménessier un soir que, dans sa carriole, il le ramenait de la foire.

Ab ! il faut l'entendre clamer sa naïve et en expliquer la genèse, cet homme, roux de poil et haut en couleur, ce fermier du Rond-Buisson que tout le monde estime à la ronde pour son franc-parler et son bonnet !

mes valets, pendant que ma femme était seule. Ah ! j'avions point peur de le dire ! Alors, quand j'étais revenu, ce n'a pas été tout seul entre nous ! Un jour à vouloir me faire signer sur demande de dommages de guerre, et à l'ancien maire Billy aussi, qu'est mort récemment j'avions point voulu. Depuis, je vous mentirai point en disant qu'il a fait mourir une de mes gèlisses.

An souvenir de la découverte du cadavre dans sa pâture, Leclercq devient cramoisi :

« Ça, olame-là, c'est le dernier coup ! Si j'avions pas été à Bourmes ce jour-là, c'est moi qui serions en prison. Car j'ai dit, Pierre Ménessier, qu'on avait porté le cadavre dans mon champ. Si j'avions été là alors, j'aurais pu le dire tout de suite. Cet homme-là est capable de tout !

Stimulée par cette haine, l'accusation de Leclercq s'est appuyée sur les tragiques confidences de Pierre Ménessier, confidences de Pierre aussi à d'autres témoins, dans les circonstances qu'on a relatées déjà.

— E. CONDROYER. (Suite en 3e page.)

UNE VISITE A FRESNES où vont être transférées les condamnées de la prison Saint-Lazare

On n'entre pas facilement à la prison de Fresnes. A défaut d'une condamnation prononcée en bonne et due forme, il faut, pour y pénétrer, de bien puissants appuis. Les obstacles administratifs et la porte principale enfin franchis, on se trouve dans une majestueuse avenue, digne en tous points de conduire vers un solennel château. Elle mène, hélas ! aux trois quartiers de détenus, dont chacun contient cinq cents cellules.

Dira-t-on que quinze cents détenus vivent ici ? Un horrible silence pèse sur cette cité de la pénitence. Les couloirs, lisses, nets, interminables, évoquent l'idée d'un labyrinthe de serpente. Si, d'aventure, une forme humaine passe, ne cherchons point à entrevoir son visage. Une enquête réglementaire masque les traits de tout détenu appelé à circuler hors de sa cellule.

Mais ce ne sont point les hôtes habituels de Fresnes qui nous occupent aujourd'hui. La célèbre prison va abriter désormais, non seulement des hommes, mais aussi les femmes condamnées à moins d'une année et un jour de prison qui, jusqu'ici, purgeaient leur peine à Saint-Lazare. C'est la première étape vers la désaffectation de la triste géolie du Faubourg-Saint-Denis, tant de fois annoncée et jamais réalisée.

Bientôt il n'y aura plus à Saint-Lazare que des prévenues. Les femmes jugées et punies iront à Fresnes.

Le transfert, qui devait être effectué le 1er janvier prochain, a



M. EMILE DUFOUR directeur de la prison de Fresnes

exigé des travaux si considérables qu'il ne pourra être exécuté que le 1er avril.

J'ai visité le futur quartier des femmes, sous la conduite du distingué directeur, M. Emile Dufour, qui en a assuré l'agencement sous la direction de M. Gilbert, conseiller d'Etat, tout récemment encore directeur des services pénitentiaires, et de M. Cazaux, secrétaire général de ces services.

La nursery à la prison

La première préoccupation de M. Gilbert et de ses collaborateurs a été naturellement d'isoler complètement le quartier des femmes du quartier des hommes. Ils y ont parvenus en l'installant dans le « quartier de désencombrement », îlot éloigné des trois grands quartiers, qui est, à la prison de Fresnes, ce qu'est l'annexe d'un grand hôtel au bâtiment principal durant la « saison ». La « saison », à Fresnes, fut la guerre, pendant laquelle on refusa littéralement du monde.

Depuis, le « quartier de désencombrement » est resté, heureusement, vide de tout occupant, ce qui protège, que, en dépit des apparences, la criminalité va diminuant. — Geo LONDON. (La suite en 3e page.)

Les candidats de l'Union nationale aux élections législatives du Nord sont élus

Hier a eu lieu, dans le département du Nord, une triple élection législative, en remplacement de MM. Saint-Venant et Delory, socialistes, et Macarez, républicain modéré, déçus.



Les candidats d'Union nationale : MM. COQUILLE, CARLIER et COUSTEL

une liste d'union nationale, une liste d'union républicaine, une liste socialiste, une liste communiste.

Voici les résultats complets du scrutin : Inscrits : 516,148. — Votants : 431,683

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Union nationale: Coquille (493,353), Carlier (192,236), Coustel (192,560). Socialistes: Ingheles (142,095), Salengro (141,274), Delcourt (140,868). Communistes: Thorez (65,803), Bonte (65,779), Declercq (65,547). Union républicaine: Desjardins (30,548), Sollier (30,274), Davaine (30,333).

Le département du Nord avait élu, en 1924, 12 députés, dont quatre députés. Il y eut 431,028 votants. La liste d'union républicaine démocratique obtint une moyenne de 104,225 suffrages ; elle eut cinq élus au quotient : MM. Plichon, Grossain, Grospeil, des Rotours et Nicolle. La Fédération républicaine, avec une moyenne de 109,556 voix, eut cinq élus au quotient : MM. Loucheur, Daniel-Vincent, Delesalle, Macarez et l'abbé Lemire. Le parti socialiste, avec 136,219 voix de moyenne, eut huit élus au quotient et trois à la plus forte moyenne : MM. Delory, Coiteaux, Escoffier, Gonniaux, Lebas, François Lefebvre, Piot, Saint-Venant, Beauvillain, Bliffaut et Coppaux. La liste communiste, avec 64,287 voix de moyenne, eut trois élus au quotient : MM. Delourme, Barra et Desobry. Une liste indépendante obtint 6,233 voix de moyenne et n'eut aucun élu.

On trouva dans les urnes 5,585 bulletins blancs ou nuis.]

Vente de pigeons

Ce petit café du quai de Valmy, où l'on peut voir chaque matin les marinières du canal Saint-Martin jouer au « zanzi » le « mé-lé-cass » traditionnel, est aujourd'hui illuminé à giorno. Il faut vous dire que le petit café est subitement devenu un succursale de l'hôtel Drouot, par la volonté des sociétés colombophiles qui ont organisé la vente aux enchères de « 43 magnifiques pigeons voyageurs provenant de la succession de feu Jean Le Page ».

La salle du fond est pleine d'amateurs silencieux qui écoutent attentivement les paroles de M. Lenoiry, commissaire priseur, et le roucoulement des pigeons parqués dans une arrière-boutique. « Rrrrou... Rrrrou... » font les pigeons. Mais la voix du commissaire priseur couvre leur chant mélancolique. « A vingt francs, ce mâle bleu ? Mais il vaut dix fois plus, à moins que vous ne songiez à le faire cuire !

Effectivement, ces pigeons sont tous des « cracks » d'une réelle valeur, capables de triompher dans les plus grands concours. Ne descendent-ils pas du Petit Bleu, d'Athos, de Porthos, de Broulard, de l'Anversois et de la Bronze, gloire des colombiers internationaux, tous plus médaillés qu'un vieux soldat après vingt-cinq campagnes ?

La plupart des quarante-trois oiseaux sportifs sont vendus de 100 à 200 francs. Un « mâle éculé noir » remporte la palme, puisqu'il trouve preneur à 400 francs. La notice annonce qu'il possède une « structure d'athlète ». Voyons l'athlète. Glorieux, il lance un « Rrrrou... » triomphal, et sa prunelle rouge s'illumine, tandis que des frissons multicolores courent sur sa gorge bombée et que l'on dirait voluptueuse.

Pendant ce temps, les amateurs, gens de Courbevoie ou de Maubeuge, venus de la banlieue toute proche ou du département colombophile, discutent des intérêts de leur corporation. « L'aviation, dit l'un d'eux, nous a fait beaucoup de tort — Ne vous tourmentez pas, réplique l'autre, nous sommes protégés par le gouvernement militaire de Paris. Vive le G. M. P., camarades !

M. JEAN RICHEPIN est mort

J'ai vu Jean Richepin pour la dernière fois le 1er décembre dernier, à la réunion des membres de la commission Lasserre, dont il faisait partie. Il arriva légèrement en retard et s'assit, très oppressé, à côté de moi. Il sortait, je crois, d'un studio où se répétait le Chemineau, transporté sur Fécran. Il s'était hâté, afin de ne point manquer de parole au vieil ami dont il soutenait la candidature, un poste aussi. Pour les poètes, Richepin était capable de tous les dévouements.

Il me dit, à l'issue de la séance, et déjà remis de son essoufflement : « Je vais retrouver Ponchon. Savez-vous que nous allons du même pas vers nos 78 ans ? Il y en a plus de cinquante que nous nous connaissons et fraternisons. Il a subi une assez grave opération, et c'est à ce propos qu'il me disait : « Est-ce bête, hein ? J'ai bon pied, bon estomac et bon cœur... et voilà-là il pas que j'ai mal à la prostate !

C'est Ponchon que l'on a opéré, et c'est Richepin, encore robuste, qui est mort emporté en quelques jours par un refroidissement.

Le fait est qu'un homme de sa trempe sur un fauteuil paraissait chose invraisemblable.

Il était né à Médou, le 9 février 1819, d'un père aide-major à l'hôpital militaire. Il avait fait une partie de ses études au lycée de Douai qui conserve ses premiers vers. Ils sont datés de 1865 à 1866. En 1868, Richepin entra à l'École normale ; puis il mena la vie de bohème au Quartier Latin, avec André Gill, Ponchon Maurice, Boutcher, les Mounet. Il débuta dans les Lettres en 1872, par une brochure sur Jules Vallès. Les Etapes d'un réfractaire, dans laquelle il ne se montrait ni juste ni bon prophète en écrivant que la Commune avait été pour l'auteur des « rétractaires » moins le commencement de Vallès politique que la fin de Vallès homme de lettres ». La publication de l'Enfant, ce chef-d'œuvre, devait donner tort à Richepin.

En 1873, celui-ci jouait lui-même sur le petit théâtre de la Tour d'Auvergne, un drame écrit en collaboration avec André Gill : l'Étoile. Et trois ans après la Chanson des gueux le rendait, du jour au lendemain, célèbre. Il en avait fait des lectures à la salle des Capucines et en province, avant de rencontrer l'éditeur Deraux qui publia le recueil. Pour suivre pour ouvrages aux œuvres, Richepin fut condamné à 300 francs d'amende et à un mois de prison — qu'il fit.

C'était en 1876. A une époque où l'on ne laisse passer aucun cinquantenaire sans le signaler, comment ne s'en fut-il pas souvenir ? Richepin, lancé à la fois par son talent et par le procès, donna ensuite les Carences, la Mer, les Paradis, etc., jouant dans tous les genres : journalisme, roman, poésie, théâtre, une activité dévorante !

Ses premiers romans : Madame

MON FILM

Les évènements chinois obtiennent un succès énorme : ils sont évidemment les grands vedettes de la saison.

Si Leurs Grandsseurs acceptaient toutes les invitations qui leur sont faites, elles seraient obligées de dîner en ville sans répit pendant six mois.

Avec quelle satisfaction une maîtresse de maison dirait à ses amies dévorées de jalousie : — Venez donc passer la soirée, mardi prochain ! Nous aurons Mgr Hou !

Evidemment, ce serait là un invité encore plus sensationnel que Mgr Baudrillard !

Par exemple, je me demande si Mue la marquise de Beauséant, la digne chanoinesse, n'est pas un peu chiffonnée à la pensée qu'elle doit s'agenouiller devant un Chinois — un simple Chinois, ma chère ! — et baiser son anneau épiscopal.

Mais pourquoi pas ? NN. S.S. Tchao, Hou, Soum et Tcheng sont bel et bien évêques et cela d'autant plus qu'en naissant ils étaient déjà Céléstes.



André, La Glo, Les morts bizarres, Mardou, La fille à l'ourse, n'étaient pas moins profitables que ses vers à sa réputation d'écrivain rompu à tous les exercices de la langue française. Il fit parler de lui sans prémeditation, simplement parce qu'il était beau, musclé, hardi, séduisant, et que les bonnes fortunes venaient à sa rencontre comme le fruit à la bouche. Il remplit le rôle de Nana Saliib, auprès de Sarah Bernhardt, dans le drame représenté en 1883 à la Porte-Saint-Martin. Il fit applaudir à la Comédie-Française : Monsieur Scapin, Le Fibustier, Par le plaisir ; à l'Opéra : Le Méphisto ; à l'Ambigu : La Glo, que créa Réjane... l'en passe. L'œuvre considérable de Richepin le conduisit à l'Académie française, qui voulut bien oublier Les Blasphèmes... et la condamnation de 1876.

Avant la guerre, Richepin fut candidat — malheureux — aux élections législatives, et s'en consola en récollant, dans la conférence, de nouveaux lauriers. L'année dernière encore, il récitait ses vers en intermède au music-hall ; et de tous ceux qui s'y produisent, ce septuagénaire était le plus dispos et le plus choyé. Il conservait, dans un âge avancé, ce qui garde de vieillir : l'enthousiasme et la foi.

Les littératures de tous les pays n'avaient pas de secrets pour lui et il faisait aimer celles qu'il préférait. Il était fidèle à ses amitiés et sans fiel critique. Il avait commencé dans la revue Demain, la publication de ses Souvenirs, qui paraîtront, je crois, en volume, sous ce titre : Mes vies. Une seule suffit pour user la plupart des humains ; Richepin en avait lus plusieurs sous lui... et ne s'en portait pas plus mal.

Ses détracteurs croient le diminuer en le comparant au jongleur sur la place publique, au présidit-gigant qui eut tous les tours dans son sac, et l'unique mérite de les réussir.

Je pense, moi, d'abord que ce n'est pas si facile que cela, et puis que Richepin songeait peut-être moins à pliquer l'art de plaire qu'à maintenir, vis-à-vis de l'inspiration, un état de grâce. Il y demeura jusqu'à la fin. LUCIEN DESCAVES.

ICI FUT L'OPÉRA

Par Léon RIOTOR

Voilà un point central de Paris — oh ! combien central, le carrefour Drouot, complètement transformé, disparu. Ceux qui s'y sont promènes, comme moi, pendant quarante-cinq ans, ne s'y reconnaissent plus. Finis le Grand Poussel, et les deux librairies, et le théâtre Robert Houdin ; finis les deux passages semi-obscurs et leurs flâneurs, leurs boutiques exigües ou en essayai des gants —



Le passage de l'Opéra, il y a 50 ans

sinon d'autres choses — et le Théâtre Moderne ; fini l'escalier de bois qui conduisait aux bureaux minuscules de l'Événement, Edmond Magnier regnoit, d'où partirent tant d'esprit, et tant de désillusions financières.

Je déambule l'autre jour sur ces lieux dévastés, et renoués avec mon vieil ami Georges Hartmann, un des plus extraordinaires collectionneurs d'estampes parisiennes. Ses souvenirs à lui remontent à plus de soixante ans. « C'est là, murmure-t-il, que se trouvait l'Opéra, c'est là qu'éclabrérent les bombes d'Orsini, c'est là que j'ai soupé avec Charles Gounod, et qu'il m'a dit... »



M. JULES CAMBON président de la conférence des ambassadeurs

le passé, vers la politique de conciliation dans laquelle s'orienta de plus en plus l'avenir.

Pour bien indiquer que M. Briand avait les mains entièrement libres et que le gouvernement français se bornerait à enregistrer les décisions prises à Genève, le conseil des ministres a décidé de ne se réunir qu'après l'accord complètement réalisé sur les bords du Léman. C'est ainsi que la séance, fixée d'abord à 14 heures du matin, puis à 16 heures, a été finalement renvoyée à 18 heures.

A l'issue du débat, les collègues de M. Briand ont voulu marquer leur complet accord avec lui, se solidariser entièrement avec les décisions qu'il a prises et lui adresser des félicitations extrêmement chaleureuses.

Le communiqué publié à l'issue du conseil sort tout à fait de l'ordinaire :

« Le conseil des ministres a enregistré avec satisfaction les décisions prises par le conseil des ambassadeurs et s'est félicité des heureux résultats obtenus par la confiante collaboration du gouvernement et de M. Briand.

Considérant maintenant comment se présente l'accord dont on se félicite si hautement, c'est naturellement un compromis. Comme ce compromis est très complexe, la meilleure manière de l'expliquer est d'examiner comment les choses vont marcher.

Si les nouvelles propositions allemandes ne sont pas jugées satisfaisantes, la décision de Genève prévoyait que l'on fera appel au comité d'investigation de la Société des Nations. Ainsi, la conférence des ambassadeurs se trouvant désarmée, basculerait sur le régime de con-



LE RABIOI — Alors, il y aurait près de 500 millions de trop dans le budget, monsieur le percepteur... et quand c'est-y que les contribuables pourront toucher la différence ?